

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 juillet 2024 à 20h30

**Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture**

**11. Locaux scolaires des écoles Pierre Mendès France, Saint Exupéry et Jean Moulin – Désaffectation d'une partie des locaux**

Valérie OLLIVIER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu la circulaire du 25 août 1995 relative à la désaffectation des biens des écoles élémentaires et maternelles publiques NOR : REFB9500025C ;

Vu l'avis favorable de la Direction des Services Départementaux de l'éducation Nationale du Calvados du 17 juin 2024 ;

Considérant que la commune souhaite désaffecter une partie de ses locaux scolaires sur les écoles Pierre Mendès France, Saint Exupéry et Jean Moulin. Il s'agit uniquement de locaux qui ne sont déjà plus utilisés pour des activités scolaires. Ce projet de désaffectation répond à un objectif de rationalisation de l'occupation de nos locaux scolaires. En effet le taux d'utilisation des espaces est de seulement 50 % pour l'école Pierre Mendès France et de 45 % pour l'école Saint Exupéry. Certains bâtiments sont sous-utilisés ou à usage unique.

Considérant que les locaux dont la désaffectation scolaire est proposée figurent sur les plans ci-après :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240708-D2024070811-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024

Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/11 du 8 juillet 2024 à 20h30



Ecole Pierre Mendès France

000 BK0338

Commune	VIRE NORMANDIE (762)
Commune historique	
Commune déléguée	
Idu parcelle	762000000338
Surface réelle :	12145 m <sup>2</sup>
Surface impossible :	12190 m <sup>2</sup>
Adresse :	9002 RUE DES NOES DAVY - VIRE
Urbaine :	Non

**PROPRIETAIRES**

**Propriétaires**  
PBC&NR - COMMUNE DE VIRE - Propriétaire

**Propriétaires (infos détaillées)**  
PBC&NR - 4 RUE DESLONGRAIS - VIRE 14500 VIRE NORMANDIE

Parcelle: Propriétaires Subdivisions fiscales Locaux Locaux Informations détaillées

Code	BK0338
Commune	VIRE NORMANDIE
Date de Fiche	01/01/1984
Surface cadastrale (contenance)	12190 m <sup>2</sup>
Surface géographique	12145 m <sup>2</sup>
Parcelle bâtie	Non
Surface bâtie	1300 m <sup>2</sup>



Ecole Saint Exupéry

000 BO0126

Commune	VIRE NORMANDIE (762)
Commune historique	
Commune déléguée	
Idu parcelle	762000000126
Surface réelle :	4484 m <sup>2</sup>
Surface impossible :	4488 m <sup>2</sup>
Adresse :	12 RUE SAINT MARTIN - VIRE
Urbaine :	OUI

**PROPRIETAIRES**

**Propriétaires**  
PBC&NR - COMMUNE DE VIRE - Propriétaire

**Propriétaires (infos détaillées)**  
PBC&NR - 4 RUE DESLONGRAIS - VIRE 14500 VIRE NORMANDIE

Parcelle: Propriétaires Subdivisions fiscales Locaux Locaux Informations détaillées

Code	BO0126
Commune	VIRE NORMANDIE
Date de Fiche	01/01/1980
Surface cadastrale (contenance)	4488 m <sup>2</sup>
Surface géographique	4484 m <sup>2</sup>
Parcelle bâtie	OUI
Surface bâtie	1364 m <sup>2</sup>



Ecole Jean Moulin

000 AZ0008

Commune	VIRE NORMANDIE (762)
Commune historique	
Commune déléguée	
Idu parcelle	762000000008
Surface réelle :	17726 m <sup>2</sup>
Surface impossible :	17732 m <sup>2</sup>
Adresse :	9011 RUE DE LA BLANCHE - VIRE
Urbaine :	Non

**PROPRIETAIRES**

**Propriétaires**  
PBC&NR - COMMUNE DE VIRE - Propriétaire

**Propriétaires (infos détaillées)**  
PBC&NR - 4 RUE DESLONGRAIS - VIRE 14500 VIRE NORMANDIE

Parcelle: Propriétaires Subdivisions fiscales Locaux Locaux Informations détaillées

Code	AZ0008
Commune	VIRE NORMANDIE
Date de Fiche	01/01/1970
Surface cadastrale (contenance)	17732 m <sup>2</sup>
Surface géographique	17726 m <sup>2</sup>
Parcelle bâtie	OUI
Surface bâtie	1340 m <sup>2</sup>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240708-D2024070811-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024  
Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/11 du 8 juillet 2024 à 20h30

Le maire de Vire Normandie informe que la présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Considérant que les locaux, dont l'usage scolaire aura été désaffecté, pourront être réaffectés à un usage associatif,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 27 juin 2024,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :**

- De prononcer la désaffectation d'une partie des locaux scolaires de l'école Pierre Mendès France, conformément au plan ci-dessus. Ces locaux ne seront donc plus affectés à un usage scolaire.
- De prononcer la désaffectation d'une partie des locaux scolaires de l'école Sait Exupéry, conformément au plan ci-dessus. Ces locaux ne seront donc plus affectés à un usage scolaire.
- De prononcer la désaffectation d'une partie des locaux scolaires de l'école Jean Moulin, conformément au plan ci-dessus. Ces locaux ne seront donc plus affectés à un usage scolaire.
- D'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à ces désaffectations de locaux scolaires.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Majorité		Dont pouvoirs
Votants	45	9
Vote Pour	43	8
Vote Contre	0	0
Abstention	2	1

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240708-D2024070811-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024

Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/11 du 8 juillet 2024 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 09

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 09

Nombre de membres absents : 02

Le 8 juillet 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 juillet 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 juillet 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles		<input checked="" type="checkbox"/>		LAURENT Françoise
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		COIGNARD Cindy
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		DROULLON Joël
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
014-200060176-20240708-D2024070811-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024  
Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/11 du 8 juillet 2024 à 20h30

LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine		<input checked="" type="checkbox"/>		OLLIVIER Valérie
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		DESMOTTES Nicole
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240708-D2024070811-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024  
Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/11 du 8 juillet 2024 à 20h30

Le maire de Vire Normandie informe que la présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.